

# France

## *Profil pays*



20/08/2020

Préparé pour le SCP/RAC par Circular Economy

[www.switchmed.eu](http://www.switchmed.eu)



<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Cadre politique et réglementaire.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Demande du marché et situation en matière d'investissement.....</b>	<b>5</b>
<b>4. Contexte socioculturel .....</b>	<b>7</b>
<b>5. Opportunités et obstacles .....</b>	<b>7</b>
<b>6. Annexe : bibliographie .....</b>	<b>9</b>








# 1. Introduction

La France est l'un des pays les plus grands et les plus développés d'Europe. Elle occupe la 15<sup>e</sup> place au classement d'indice de compétitivité mondial 4.0 (2019), ce qui montre ses avantages concurrentiels en matière de santé, de capacités innovantes et de système financier.

Sa capitale est Paris, qui est aussi la ville la plus peuplée du pays, avec une population estimée à plus de 2,1 millions d'habitants.

En 2019, la répartition du PIB de France entre les différents secteurs économiques se présentait comme suit : 1,6 % pour l'agriculture, 17,14 % pour l'industrie et 70,19 % pour les services.<sup>1</sup>

Lors des élections municipales de 2020, le parti écologiste a remporté la plupart des grandes villes du pays, créant ainsi une vague verte à l'échelle nationale.

Quelques informations <sup>1</sup>		
	Population	64,7 millions
	PIB par habitant	42 877,6 USD
	Croissance moyenne annuelle du PIB sur 10 ans	1,2 %
	Empreinte écologique	6 hag/hab
	Part de la consommation d'énergie renouvelable	13,5 %
	Taux de chômage	9,2 %
	Indice mondial d'écart entre les sexes 0-1 (parité des sexes)	0,8

## 2. Cadre politique et réglementaire

La France est le premier pays à avoir transposé les directives européennes sur l'économie circulaire en loi nationale<sup>2</sup>, avec la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC n° 2020-105) adoptée en février 2020. Cette loi vient après la loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, titre IV sur l'économie circulaire (Loi n° 2015-992) et la feuille de route 2018 sur l'économie circulaire, qui comprend des actions telles que les suivantes :

- Mieux informer les consommateurs : développer une méthodologie obligatoire pour la labélisation environnementale ; transmettre aux consommateurs leur consommation de données mobiles et Internet et l'équivalent en émissions de gaz à effet de serre ; rendre obligatoire les informations sur la garantie légale de conformité.
- Lutter contre les déchets et en faveur de la solidarité : interdire la destruction des invendus alimentaires ; renforcer les sanctions en cas de non-respect de l'interdiction du gaspillage

<sup>1</sup> Rapport sur la compétitivité mondiale 2019.Forum économique mondial.

alimentaire ; création d'un fonds de réutilisation solidaire de plus de 50 millions d'euros par an.

- Agir contre l'obsolescence programmée : mettre en place un indice de réparabilité pour les produits électroniques et électriques, et passer progressivement vers un indice de durabilité ; simplifier la réparation des pièces détachées usées, promouvoir leur réutilisation ; élargir la garantie légale de conformité ; introduire des informations obligatoires sur la durée des mises à jour logicielles des ordinateurs et téléphones ; créer un fonds de réparation ; autoriser l'utilisation de l'impression 3D pour réparer des objets.
- Mieux produire : transformer le fonctionnement des secteurs reposant sur le principe pollueur-payeur (programmes REP) ; donner plus de responsabilités aux fabricants dans la gestion de leurs déchets en créant de nouveaux programmes ; mettre en place des plans d'écoconception sur cinq ans ; organiser une collecte gratuite de déchets de construction triés ; encourager les produits plus respectueux de l'environnement avec un système de bonus-malus.
- Marchés publics circulaires : les acheteurs publics devront acheter des produits issus de la réutilisation ou de la refabrication, et des produits comportant une partie de matériaux recyclables.

Le Code français de l'environnement regroupe les réglementations environnementales du pays, notamment :

- des réglementations pour que les équipements électriques et électroniques soient conçus et fabriqués de façon à faciliter leur réutilisation, réparation, démontage et récupération ;
- des règles qui définissent la hiérarchie que les producteurs doivent suivre pour lutter contre le gaspillage alimentaire, comme l'interdiction de détruire les invendus alimentaires et l'obligation de faire des dons de nourriture.

Les principales réglementations fiscales sont les suivantes :

- La principale écotaxe (à l'exception des taxes sur le carburant destiné au transport) est la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Elle s'applique à différents éléments : émissions atmosphériques polluantes, déchets, huiles usagées, minéraux miniers, etc. Cette taxe a augmenté de façon progressive au cours des dernières années à la fois pour décourager les comportements polluants et pour financer certaines politiques environnementales. En outre, la loi budgétaire de 2019 a augmenté les taux de taxation sur l'élimination des déchets (TGAP) et a diminué la TVA sur le recyclage.
- La France propose également des incitations fiscales pour les entreprises sociales qui collectent et vendent des biens utilisés en les exemptant de TVA, car ces dernières jouent un rôle direct dans l'emploi de personnes désavantagées ou handicapées.

La France s'impose aussi comme un leader international en matière de responsabilité élargie du producteur (REP). En effet, le programme REP s'applique à différents types de produits, comme les déchets électriques ou électroniques, les emballages, le mobilier et le papier, avec notamment le seul programme pour les textiles et la mise en œuvre de frais d'éco-modulation. Les programmes REP couvrent un total de 20 entreprises de 14 secteurs, y compris trois requis par les directives de l'union européenne, et deux programmes bénévoles.

Le plan économie circulaire de Paris 2017-2020 a été adopté en 2017 et a été examiné dans le but de préparer une 2<sup>e</sup> édition.

### 3. Demande du marché et situation en matière d'investissement

La sensibilisation des consommateurs aux produits durables et circulaires est bonne<sup>8</sup> et il existe en général une demande faible mais croissante de produits portant le label écologique, et une demande moyenne mais croissante de produits biologiques<sup>8</sup>. La vente de biens de consommation à circulation rapide bio a augmenté de 18,6 % en 2017, contre 0,9 % pour les biens de consommation à circulation rapide standard. Le choix de produits biologiques a augmenté de 22 % en 2016.<sup>3</sup> En outre, 81 % des consommateurs français sont favorables à la réparation, et 89 % d'entre eux se renseignent sur la réparation lorsqu'un article cesse de fonctionner. Toutefois, seuls 36 % d'entre eux vont jusqu'au bout du processus et réparent l'article.<sup>4</sup> 90 % des commerçants signalent une augmentation des ventes de produits durables au cours des cinq dernières années, avec une augmentation de 100 % dans les secteurs du prêt-à-porter, des ordinateurs, de l'alimentation, du mobilier de maison et de bureau, des téléphones portables et des supports imprimés ; une augmentation de 92 % dans les boissons ; et une augmentation de 67 % dans le secteur des jouets et des jeux.<sup>5</sup> En 2017, les consommateurs français étaient prêts à payer plus pour acheter des produits durables : 64,6 % des consommateurs sont prêts à payer davantage pour la nourriture ; 51,9 % pour la santé et la beauté ; 51,5 % pour le textile ; 46,7 % pour les produits d'entretien ; 46,2 % pour les appareils électroménagers ; 41,5 % pour le mobilier ; 39,7 % pour le jardinage/bricolage.<sup>6</sup>

Toutefois, 81,6 % des consommateurs n'ont jamais entendu parler de l'économie circulaire, et cette dernière est le plus fréquemment associée au recyclage et à la récupération des déchets, ainsi qu'aux achats durables.<sup>7</sup>

En France, les achats publics durables peuvent être classés à un niveau élevé (10 à 20 % des dépenses totales). Par exemple, à Paris, les achats publics durables sont également mis en pratique : en 2017, 39 % des contrats attribués par le service des finances et des achats comprenaient une dimension d'économie circulaire, et 61 % des contrats comprenaient une clause et/ou des critères environnementaux<sup>8</sup>.

En 2018, les entreprises française ont investi environ 1 118 milliards d'euros dans la protection de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, déchets, eaux usées, sol, etc.).<sup>9</sup>

La France occupe la 3<sup>e</sup> place dans le classement d'indice d'économie circulaire de Politico, et a enregistré 542 brevets associés à l'économie circulaire depuis 2000, avec 21,3 millions d'euros investis dans les secteurs de l'économie circulaire.<sup>10</sup>

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) fournit des financements et soutiens publics sous différentes formes :

- Les investissements pour le Programme d'investissement pour l'avenir (PIA) ont apporté leur soutien à 745 projets entre 2010 et 2017 (PIA 1 et 2), dont 322 sont des PME. Parmi tous les projets, 135 projets relevant de l'économie circulaire et de la gestion des déchets ont été financés<sup>11</sup>. Dans le cadre du PIA 3, l'ADEME disposait d'un milliard d'euros à investir à partir de 2017 dans des projets innovants relevant de la croissance verte.
- L'ADEME soutient la recherche et le développement de projets dont le niveau de maturité technologique est compris entre 1 et 9<sup>12</sup>.
- Elle finance les projets d'écoconception.

- Le programme « TPE et PME gagnantes sur tous les coûts » a soutenu 2 000 PME jusqu'en 2020 en leur fournissant des audits gratuits sur l'efficacité des ressources<sup>13</sup>.
- L'agence aide les entreprises à réduire leur consommation énergétique et leurs émissions de gaz à effet de serre, à développer leur utilisation d'énergies renouvelables, à développer l'économie circulaire, à améliorer la qualité de l'air et à nettoyer les sites pollués.

Le financement vert s'aligne sur les réglementations plus vertes en cours de mise en œuvre, comme l'obligation de divulguer les informations relatives au climat et la création d'un label vert pour les fonds d'investissement<sup>14</sup>.

Comme dans la plupart des pays d'Europe, il existe encore peu d'accélérateurs et d'incubateurs pour l'économie circulaire. En France, il existe 12 accélérateurs et incubateurs dans le domaine des technologies propres. En 2017, 19 start-up ont rejoint « Ville durable », un incubateur d'économie circulaire créé par l'agence d'innovation de Paris, Paris&Co. Paris&Co repose sur des principes d'innovation ouverts. Actuellement, l'agence assure l'incubation de 66 start-up dans le cadre du thème des villes durables.<sup>15 16</sup>

On ne sait pas exactement combien de start-up durables ou circulaires existent, mais il semblerait qu'elles soient en pleine expansion. Bien que la plateforme des parties prenantes d'économie circulaire<sup>17</sup> n'ait enregistré que 35 initiatives sur le territoire français, il existe 111 initiatives d'économie circulaire dans la base de données Grand Paris Circulaire<sup>18</sup>, et la plateforme numérique Le Hub de BPI France a recensé 207 start-up d'économie circulaire en France dans les domaines de l'écoconception, de l'économie de partage, de la réparation et réutilisation, du recyclage, de la valorisation énergétique et du compostage<sup>19</sup>.

En 2018, l'Eurobaromètre de la Commission européenne a récolté des données sur les PME en France<sup>20</sup> :

- 83 % minimisent leurs déchets. 68 % sont susceptibles de dire qu'elles économisent de l'eau.
- 33 % déclarent qu'elles conçoivent des produits plus faciles à entretenir, réparer ou réutiliser.
- 34 % prévoient des actions supplémentaires pour concevoir des produits plus faciles à entretenir, réparer ou réutiliser.
- 14 % sont susceptibles de dire qu'elles n'offrent actuellement aucun produit ou service vert, mais qu'elles prévoient de le faire dans les deux prochaines années.
- Les procédures juridiques ou démarches administratives complexes (53 %), le coût des actions pour la protection de l'environnement (44 %) et le fait que les exigences techniques de la loi n'étaient pas à jour (47 %) sont signalés comme les principales difficultés en France, bien devant tous les autres pays de l'UE.
- Par rapport à ce qui serait le plus utile pour lancer une gamme de produits et services verts :
  - 32 % évoquent une meilleure coopération entre les entreprises de tous les secteurs, afin de pouvoir développer de nouveaux processus de réutilisation des déchets et des sous-produits.
  - 27 % mentionnent les conseils et le support technique pour développer des produits, des services et des processus de production.
  - 24 % estiment qu'une aide pour identifier les marchés ou clients potentiels serait le plus utile (-15 pp depuis 2015).
  - 21 % parlent de conseils pour l'aspect marketing et la distribution.

En ce qui concerne les emplois circulaires ou verts, on estime que la France disposait en 2014 de 800 000 employés à temps plein dans le domaine de l'économie circulaire, ce qui représente 3 % de l'emploi total.<sup>21</sup> À Paris, en 2016, 66 500 emplois à temps plein étaient associés à l'économie circulaire, soit 2,9 % des emplois parisiens.<sup>22</sup> Une enquête a estimé que 30 % des PME en France sont susceptibles d'avoir au moins un employé à temps plein travaillant partiellement ou entièrement dans le domaine des emplois verts, avec une moyenne de 0,8 employé à temps plein.<sup>27</sup>

Au cours des 15 dernières années, le nombre d'emplois « verts » a augmenté plus rapidement que pour les autres types d'emploi. Le recrutement est toutefois un peu plus difficile pour les emplois verts que pour les autres (46 % des employeurs signalent des difficultés de recrutement pour les emplois verts, contre 40 % pour les autres emplois).<sup>8</sup>

## 4. Contexte socioculturel

La France a connu quelques résistances de la part de la population (par exemple, le mouvement des gilets jaunes contre la taxe carbone, qui a ensuite été retirée par le gouvernement), et sa population peut faire preuve d'un certain esprit conservateur (par exemple, à certains endroits, l'opposition de la population rurale contre la construction d'éoliennes).

La taille assez volumineuse de la classe moyenne est bénéfique à la protection de l'environnement et à la demande de produits verts (comme les produits biologiques).

## 5. Opportunités et obstacles

	Opportunités	Obstacles
<i>Contexte économique global et situation en matière d'investissement</i>	Manifeste pour la relance verte <sup>23</sup> Le plan de relance économique post-Covid présenté le 3 septembre 2020 inclut la durabilité comme l'une de ses principales priorités (environ 1/3 du financement total de 100 milliards d'euros).	Forte récession économique estimée à 10,6 % en 2020 <sup>24</sup> (en raison de la Covid-19).
<i>Contexte politique général</i>	Victoire du parti écologiste dans des grandes villes lors des élections municipales de 2020 <sup>25</sup> .	Manifestations sociales contre la mise en place de taxes supplémentaires (notamment la taxe sur les énergies fossiles).
<i>Politique et réglementation (à l'échelle nationale et régionale/locale)</i>	Application des mesures de la loi AGECL à partir de janvier 2021.	Environnement réglementaire complexe, en particulier pour les PME.

<i>Filiales et avantages fiscaux</i>	Exemption ou diminution de TVA pour les matériaux recyclés.	
<i>Achats publics</i>	La loi AGECE stimule l'intégration d'objectifs d'économie circulaire dans les achats publics.	Nombre limité d'initiatives en matière d'achats publics durables et absence de surveillance.
<i>Connaissances générales sur l'économie circulaire et sensibilisation à celle-ci</i>	Mise en œuvre des mesures de la loi AGECE, actions spécifiques.	
<i>Demande des consommateurs (associée au point précédent)</i>	Augmentation des ventes de produits biologiques et durables, et volonté de payer plus depuis les dernières années.	Absence de réglementation pour les pratiques et la culture « low-cost » (mode éphémère, compagnies aériennes <i>low-cost</i> ).  Absence de contrôle du marché pour les politiques de CPD (écoconception, labélisation).
<i>Partenariats public-privé</i>	Soutien de la recherche et du développement par l'ADEME.  Collaboration stimulée par les agences publiques d'innovation (comme Paris&Co).	
<i>Programmes ou plateformes de soutien aux entreprises vertes et circulaires</i>	Programme de soutien de l'ADEME « TPE et PME gagnantes sur tous les coûts » pour des actions et des audits en faveur de l'efficacité énergétique.	
<i>Formation professionnelle et éducation sur l'économie circulaire/main d'œuvre qualifiée</i>	Quelques initiatives de formation aux achats circulaires <sup>26</sup> et formation sur l'économie circulaire et les territoires dans certaines régions.	
<i>Secteurs économiques spécifiques</i>	69 % des investissements contre la pollution sont réalisés dans les secteurs de l'énergie, de la chimie, de l'agroalimentaire et de la métallurgie.	
<i>Autres facteurs socioculturels (par exemple, problèmes liés au genre)</i>	Classe moyenne volumineuse	Les manifestations sociales peuvent représenter un obstacle aux mesures politiques rigides en cas d'absence de consultation, d'implication ou d'éducation.
<i>Autres défis commerciaux ou juridiques</i>	Une meilleure coopération entre les entreprises de tous les secteurs pourrait faire avancer les processus de gestion des déchets ou de réutilisation des sous-produits ; support technique et conseils pour le développement de produits ou services ; soutien pour identifier les potentiels marchés ou clients.  Volonté des PME qui conçoivent déjà des produits plus faciles à	



	entretenir, réparer ou réutiliser. Seulement 14 % ne proposent pas encore de produits verts mais sont susceptibles de le faire dans les deux prochaines années.	
<i>Technologies et infrastructures disponibles</i>	La France héberge des entreprises d'envergure mondiale dans le domaine de gestion des eaux et des déchets.	

## 6. Annexe : bibliographie

<sup>1</sup> Statista. Distribution of gross domestic product (GDP) across economic sectors in France 2019 accessed from <https://www.statista.com/statistics/270352/distribution-of-gross-domestic-product-gdp-across-economic-sectors-in-france/>

<sup>2</sup> Ecopreneur (2019). Circular Economy Update 2019. Accessed on 31<sup>st</sup> July 2020 from <https://circulareconomy.europa.eu/platform/sites/default/files/ecopreneur-circular-economy-update-report-2019.pdf>

<sup>3</sup> Nielsen. (2018). Unpacking the Sustainability Landscape. Accessed here: <https://www.nielsen.com/us/en/insights/report/2018/unpacking-the-sustainability-landscape/>

<sup>4</sup> Environmental and Energy Transition Agency (ADEME). (2020). Le Mag n 136 Faits & Chiffres. Retrieved August 11<sup>th</sup> 2020 from [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe\\_le\\_mag\\_n136\\_faits-et-chiffres.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_le_mag_n136_faits-et-chiffres.pdf).

<sup>5</sup> International Trade Centre and European Commission (2019). The European Union Market for Sustainable Products: The retail perspective on sourcing policies and consumer demand. Retrieved August 10<sup>th</sup> 2020 from [https://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/EU%20Market%20for%20Sustainable%20Products\\_Report\\_final\\_low\\_res.pdf](https://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/EU%20Market%20for%20Sustainable%20Products_Report_final_low_res.pdf)

<sup>6</sup> Statista. (2017). Share of consumers willing to pay more for sustainable products in France in 2017, by type of product, Accessed 11<sup>th</sup> August 2020 from here: <https://www.statista.com/statistics/1078028/consumers-pay-more-expensive-products-durable-by-category-la-france/>

<sup>7</sup> Costa, S., Donner, M. (2019). Consumer perceptions of the circular economy and bio-based products. colloque SFER "La bioéconomie : organisation, innovation, soutenabilité et territoire", June 2019, Reims, France. fffhal-02788904f

<sup>8</sup> C40 and Climate-KIC (2018) Municipality-led circular Economy case studies. Accessed here: <https://www.climate-kic.org/insights/municipality-led-circular-economy-case-studies-c40/>

<sup>9</sup> Nacional Statistics and Economic Studies (INSEE). (2020). Insee Focus n 194. Accessed here: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4505271>

<sup>10</sup> Politico. Circular Economy Index. Retrieved August 10<sup>th</sup> 2020 from <https://www.politico.eu/article/ranking-how-eu-countries-do-with-the-circular-economy/>

- 
- 11 Environmental and Energy Transition Agency (ADEME). (2017). FRANCE'S STRATEGIC INVESTMENT PROGRAMME PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) 2010 - 2017 REPORT [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/2010-2017-report-france\\_s-strategic-investment-010592-062018.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/2010-2017-report-france_s-strategic-investment-010592-062018.pdf)
- 12 Environmental and Energy Transition Agency (ADEME) Research & Development Programs <https://www.ademe.fr/recherche-innovation/programmes-projets-recherche>
- 13 Environmental and Energy Transition Agency (ADEME). SMEs winning every time. Accessed here: [www.gagnantessurtouslescouts.fr](http://www.gagnantessurtouslescouts.fr)
- 14 General Directorate of Treasury of Finance and Economy Ministry. (2019). Scaling up green finance in France. Accessed online here: <https://www.financeministersforclimate.org/sites/cape/files/inline-files/Session%204%20-%20Scalingup%20Green%20Finance%20in%20France.pdf>
- 15 Living Circular (2017). A Circular Economy Incubateur in Paris. Accessed online: <https://www.livingcircular.veolia.com/en/city/circular-economy-incubator-paris>
- 16 Ville Durable @Paris &Co accessed online <https://villedurable.parisandco.paris/>
- 17 European Circular Economy Stakeholder Platform (2020) Accessed on August 11<sup>th</sup> 2020 [https://circulareconomy.europa.eu/platform/en/good-practices?key\\_area=All&sector=All&country=FR&title=&scope=All](https://circulareconomy.europa.eu/platform/en/good-practices?key_area=All&sector=All&country=FR&title=&scope=All)
- 18 Grand Paris Circulaire Database online accessed on 11th August 2020 from <https://www.grandpariscirculaire.org/initiative/#page1:local>
- 19 LE Hub BPI France (2019). LE POINT SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN FRANCE ET LES STARTUPS QUI AGISSENT. Accessed here: <https://lehub.bpifrance.fr/mapping-startups-economie-circulaire-france/>
- 20 European Commission. (2018). Flash Eurobarometer 456, SMEs, resource efficiency and green markets, January 2018, Online: <https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/download/DocumentKy/81280>
- 21 France Stratégie. (2016). L'économie Circulaire, combien d'emplois. Retrived on 11th August 2020 from [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na46\\_economie\\_circulaire\\_07042016\\_finale-web.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na46_economie_circulaire_07042016_finale-web.pdf)
- 22 Ville de Paris (2019). Quantifier Les Emplois De L'Économie Circulaire de Paris Synthèse; Retrieved on 10th August 2020 from <https://www.api-site.paris.fr/paris/public/2019%2F2%2FEconomiecirculaireSynthesequantificationdesemplois.pdf>
- 23 Entreprises pour L'Environnement (EPE) (2020). Putting the Environment at the Core of a Collective Rebound. Retrieved on August 7<sup>th</sup> 2020 from <http://www.epe-asso.org/en/opinion/>
- 24 Euractiv (2020) Italy, Spain and France worst performers as recession deepens accessed online <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/italy-spain-and-france-worst-performers-as-recession-deepens/>
- 25 Euronews (2020). France's Green Party a Local Phenomenon or an Emerging National Party <https://www.euronews.com/2020/07/09/france-s-green-party-a-local-phenomenon-or-an-emerging-national-party>

---

<sup>26</sup> Institut National de l'Economie Circulaire (INEC) (2020). Programme Action "Achats et Économie Circulaire" accessed here <https://institut-economie-circulaire.fr/save-the-date-lancement-du-programme-action-achats-et-economie-circulaire/>

---

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de SwitchMed et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.

Retrouvez-nous sur

[switchmed.eu](https://switchmed.eu)

---